

Mercredi 10 et jeudi 11 avril 2019

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Règlement du Trophée Senior

Règlement particulier de l'épreuve

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant plus de 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 10 avril 1969, et entrant dans les limites d'index fixées à l'article 3 ci-dessous. Les joueurs et joueuses, licenciés à la FFGolf, doivent avoir impérativement pris leur licence et réglé leur droit de jeu fédéral en 2019 et avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé. Les autres joueurs devront fournir un certificat médical à leur inscription.

FORME DE JEU

Stroke-Play – 36 trous – 18 trous par jour – Classement sur l'addition des deux tours. Le champs des joueurs est limité comme suit : Nbre total de joueur max. 120 / dont Dames min. 27/ dont WILD CARDS max 12. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019. Départage : Play-off "Trou par trou" pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score des 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

DROITS D'ENGAGEMENT

Par courrier avant le 26 mars 2019, au golf de Téoula, en nous faisant parvenir le bulletin d'inscription ci-dessous, obligatoirement accompagné du droit d'engagement par chèque à l'ordre du Golf de Téoula, en espèces, par CB à l'accueil ou par téléphone. **La journée d'entraînement est prévu le mardi 9 avril**, sur réservation des départs auprès du golf de Téoula.

Remise des prix / Classement en Brut uniquement. Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

Comité de l'épreuve / Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Bulletin d'inscription

À retourner avant le 26 mars 2019

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TEL. MAIL

DATE DE NAISSANCE CLUB

INDEX LICENCE

80 € pour les joueurs non-membres

40 € pour les joueurs membres UGOLF Proxy Toulouse